Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 49, 23 décembre 2005



Photos et montage : Batiste W, Foisy

La revue de l'année 2005 : pages 8 à 11

Sommaire

Les bureaux de L'Aquilon seront fermés du 22 décembre 2005 au 9 janvier 2006.

Bonnes vacances à tous!



Batiste W. Foisy

Comprendre le pipeline

En prévision des audiences publiques sur le Projet gazier du Mackenzie qui commencent le 25 janvier, Marie-Anick Élie du Secrétariat du projet de gaz du Nord, fera une présentation en français, à Yellowknife, sur le processus de révision du projet. Si vous souhaitez comprendre en détails comment se dérouleront les audiences publiques et quels sont les organismes chargés de mener la révision du projet de gazoduc, c'est au troisième étage du Panda Mall, le 12 janvier, à 17h, que vous devez vous rendre. Cette conférence est présentée en collaboration avec le Conseil de développement économique des TNO et l'Association franco-culturelle de Yellowknife, dans le cadre des Je-dis en français.

Grizzly abattu à Yellowknife

Un grizzly de 300 livres a été abattu près du centre correctionnel de Yellowknife, le 20 décembre. Les agents de la faune qui ont tué l'énorme nounours le traquaient depuis le 18 décembre, après qu'il eut été aperçu au lac Pickerel, sur l'Ingraham Trail. C'est le troisième grizzly aperçu dans la région de Yellowknife en moins de deux ans. Avant l'automne 2004 on n'avait jamais observé un seul grizzly près de la capitale. La présence d'un grizzly à Yellowknife est encore plus surprenante qu'elle est signalée en décembre. À cette période de l'année les ours normalement constitués hibernent. Avez-vous dit changements climatiques ?

Pas de Layton à Fort Smith

le 21 décembre, le chef du Nouveau parti démocratique, Jack Layton, devait faire une escale à Fort Smith, la ville où réside le candidat de Western Arctic, Dennis Bevington. Or, une pluie verglassante a empêché le chef néo-démocrate d'atterrir à l'aéroport de Fort Smith. Layton s'est quand même rendu à Yellowknife, en soirée, pour un rassemblement partisan. La présence d'une pluie verglassante à Fort smith est encore plus surprenante qu'elle survient en décembre. À cette période de l'année, il fait froid aux TNO. Avez-vous dit…

Les premiers ministres s'en mêlent

Les trois premiers ministres des territoires du Nord veulent connaître l'opinion des chefs de parti sur les sujets qui compte pour le Nord. Joe Handley (TNO), Paul Okalik (Nunavut) et Dennis Fentie (Yukon) ont écrit une lettre conjointe à Paul Martin, Stephen Harper, Jack Layton et Gilles Duceppe. Les premiers ministres réclament des précisions sur l'opinion des partis sur quatre dossiers qu'ils jugent importants : le financement équitable (comprendre pas au prorata de la population) du Nord, la stratégie pour le développement nordique, la dévolution de pouvoirs et les revendications territoriales.

Ethel

Après plus de trois semaines de porte-à-porte et de rencontres avec ses concitoyens, la candidate libérale dans Western Arctic, Ethel Blondin Andrew a énoncé sa perception de ce que veulent les gens de son comté. « Ce que j'entends le plus, dit-elle, c'est le besoin de certitude. Nous avons tellement de développement en chemin, tant sur le plan social et économique que politique. Les gens du Nord veulent être certains que ce pourquoi nous avons tant travaillé sera accompli. Je crois qu'à ce niveau, c'est avec de l'expérience qui fait la différence. »

Un candidat franco-ténois

Le parti Vert a trouvé un candidat pour porter les couleurs de la formation écologiste dans Western Arctic. C'est le jeune Franco-ténois Alexandre Beaudin qui défendra les verts aux TNO. En 2004, le candidat Vert, Chris O'Brien, avait remporté près de 600 voies.

La Cour suprême n'a pas étendu les droits des minorités

Jean-François Bertrand

La Cour suprême a rendu un jugement très restreint dans une cause de droits linguistiques, la semaine dernière.

Dans une décision partagée, 5 -4, le plus haut tribunal du pays a statué que le mot « institutions », dans la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick n'englobait pas les municipalités.

Les quatre juges dissidents, par contre, ont conclu que « la cour doit donc favoriser l'élargissement des droits et obligations et reconnaître qu'en ce qui concerne certaines institutions les obligations générales ne doivent être limitées que si ces limites sont implicites ou clairement prescrites. Non seulement il n'est pas nécessaire d'interpréter de façon atténuante la définition du mot *institution*, il serait contraire aux principes de le faire. »

Cette cause a pris naissance au Nouveau-Brunswick, alors que Mario Charlebois a présenté une requête au civil contre la ville de Saint John. La Ville a présenté ses plaidoiries en anglais seulement, le procureur général a déposé un document en anglais. M. Charlebois s'y est opposé, argumentant que l'article 22 de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick s'appliquait à la Ville et l'obligeait à adopter la langue qu'il avait choisie pour sa requête.

Au nom de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law, Me Antoine Hacault, a plaidé devant la Cour suprême la carte de la constitutionnalité, en vertu de la *Charte des droits et libertés*.

« Il y avait deux manières de voir le mot *obligation*, dans la *Loi sur les langues officielles*, la Cour devait déterminer l'intention du législateur » a expliqué Me Hacault.

Si la cour était invitée à se prononcer sur la portée des droits garantis – et donc rendre un jugement large – elle a choisi de ne pas le faire.

Ce qui déçoit la Commissaire aux langues officielles, qui est intervenue dans le dossier.

« Je suis très déçue de la décision, a dit Dyane Adam. On ne peut pas se réjouir. On a limité la portée en matière de droits linguistiques. »

Elle a ajouté que la constitutionnalité de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick n'était pas en jeu, mais qu'il y a « toujours la possibilité que le gouvernement du Nouveau-Brunswick refasse sa loi sur les langues officielles », pour amener les institutions, comme les municipalités, à traiter dans les deux langues, dans le cas de poursuites civiles. »

Les neuf juges de la Cour suprême ont décidé qu'en vertu de la Loi, on n'était pas tenu de traduire la jurisprudence et les éléments de preuve.

Des clowneries suscitent des éclats de rires chaleureux dans le Nord

La joie clownesque

Cinq clowns québécois partagent leurs talents et leur amour du rire avec les residents de Fort Smith et de Hay River

Rebecca Martel Turcot

Qui aurait cru qu'une vingtaine de cerceaux, une dizaine de balles, trois clowns, deux musiciens et un accordéon auraient pu soulever des foules nordiques?



Katelynn, Anna et Alex font des clowneries sous l'influence de Becky Boo la pro des cerceaux à la fête de Noël de l'AFFS.

Eh bien, ils l'ont fait! Mission accomplie pour Yan, David, Becky, Luca et Claudanie. En à peine cinq jours à Fort Smith, ils ont réussi à endiabler la fête annuelle de Noël de l'Association francophone de Fort Smith (AFFS) et faire sourire plus d'une personnes âgées. Ils sont devenus les idoles de l'heure, mais surtout, ils sont parvenus à intriguer une foule innombrable d'enfants même les plus sceptiques : les étudiants de l'école secondaire PWK.

« Tout le monde a *trippé* fort! » C'est ce que Luca Pharand, guitariste, a le plus apprécié de son séjour dans le Nord.

Après tout, qui peut rester de glace face aux jongleries de torches enflammées du haut d'un monocycle? Qui peut dénigrer le talent qu'il faut avoir pour faire tourner 20 cerceaux autour de soi tout en riant? Et qui peut ne pas se laisser entraîner par une musique enlevante?

« Nous, on n'est pas une menace, » a dit Yan Imbault le chef de la bande, « on est juste une bande de clowns! »

Et c'est exactement ce que les jeunes ont apprécié, la présence non menaçante d'une bande d'adultes qui les ont inspirés.

« Je veux devenir clown, » m'a lancé Carolyn Gill une étudiante de neuvième année. Elle venait de passer 40 minutes en atelier avec les clowns et elle avait découvert une nouvelle facette de sa personnalité.

Les ateliers en petit groupe, présenté aux élèves des écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux jeunes du programme de francisation de Fort Smith, ont été un grand succès.

« Montrer à jongler peut donner des ailes, » a dit David Tiset. « Un apprentissage qui sort de l'ordinaire peut enrichir les jeunes qui pensent qui ne sont capables de rien »

Durant ces quelques jours, Fort Smith a goûté à la frénésie du cirque. À l'épicerie, les uns commentaient la dernière représentation tandis que d'autres s'informaient sur les détails de celle à venir.

Ce qui fait que chaque représentation à Fort Smith de même qu'à Hay River a été spectaculaire et mémorable.

« Ils sont formidables et fous » s'est exclamée Sophie Call enseignante à l'École Boréale de Hay River. Les clowns ont offert un spectacle à l'École Diamond Jenness qui a attiré près de 150 personnes, le 8 décembre dernier; un véritable succès selon Chantale Groleau-Payeur, présidente de l'Association franco-culturelle de Hay River.

C'est cette folie qui a contribué à capter l'attention des différentes communautés. C'est grâce à elle si les cinq clowns, alliant cirque et musique, sont parvenus à faire du bien.

« On n'a pas la prétention de dire que des numéros d'acrobatie et de jonglerie vont changer les choses, » a précisé David Tiset « Mais tout peut aider à dissiper la lourdeur. »

Cette lourdeur, ce sont les visages tristes causés par le racisme, l'abus et la pauvreté. Tous des réalités qui font partie du quotidien. « Je sais ce que c'est, je viens de pas loin d'ici, » a dit Becky Priebe, « et si je peux faire une différence alors j'y vais. »

Et en ce qui a trait au changement, ils ont presque provoqué une révolution pour l'amour du français ici à Fort Smith. Parlant tous le français, ils ont sans même le vouloir, suscité chez les jeunes un intérêt jamais vu pour cette langue.

C'est sans doute cet accomplissement qui réjouit le plus les organisateurs de cet événement : les membres de l'AFFS.

Dans tous ce qui a été fait et à travers chacune de leur personnalité, ces cinq artistes montréalais ont réchauffé le Nord juste à temps pour les fêtes! Claudanie Poirier, la chanteuse et joueuse d'accordéon a vu juste en disant que « n'importe quelle souffrance peut être allégée par le rire. »



Un moment de détente pour une patiente aux soins palliatifs de l'hôpital de Fort Smith

Éditorial

Ici c'est pas pareil!


Alain Bessette

En lisant l'article de l'APF concernant les dons personnels aux organismes de charité (Voir en page 6), j'ai d'abord eu un sentiment d'embarras. Quoi? Les Canadiens sont moins généreux que les Américains? S'il est une chose qui me choque c'est que notre pays se retrouve dans une position défavorable lorsque vient le temps de se comparer à d'autres pays industrialisés, notamment nos voisins du Sud. M'enfin! Voilà pas si longtemps, on était « le plus meilleur pays au monde ». Et voilà que nos voisins affichent une statistique qui les favorise.

S'ils sont si généreux, ils doivent probablement avoir une société plus juste, sans pauvreté,sans injustice. À moins que…

…On ait une vision de la société qui soit différente.

Au Canada en général, et dans certaines provinces plus qu'ailleurs, nous faisons un choix de laisser le gouvernement s'occuper des couches défavorisées, d'établir des politiques et des programmes qui leur viendront en aide. Ce n'est pas parfait, mais c'est notre solution. Il y a une statistique que l'Institut Fraser n'a pas mis en lumière dans cette étude : quel est le fardeau fiscal des Canadiens qui est réinvesti dans des programmes de redistribution de la richesse?

On sait que c'est plus élevé ici qu'aux États-Unis. Demandez aux pontes du Parti conservateur qui ont constamment les yeux tournés vers la solution américaine.

Ici, on paye des impôts pour soutenir un régime de santé accessible à tous. Aux États-Unis, il faut que les hôpitaux fassent de nombreuses levées de fonds pour permettre de financer l'accessibilité aux moins démunis.

Ici, on a des programmes d'assurance-chômage et d'aide sociale qui viennent aider ceux et celles qui en arrachent sur le marché du travail; des programmes diablement plus généreux que chez nos voisins.

Ici, le citoyen a encore un rôle à jouer mais, c'est le contribuable qui ... contribue le plus.




Rebecca Martel Turcot

Voici un des numéros qui a fait fureur à Fort Smith.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



COURRIER DU LECTEUR

À vous la parole!



Nous vous demandions la semaine dernière, quel est votre opinion concernant la possibilité d'élection d'un second gouvernement minoritaire. Voici quelques réponses.

Voter pour des débiles profonds?

Patrice Lapointe, Yellowknife

Dans un sens, sachant très bien que, peu importe ce qui arrive, on va élire un bon a rien, je dirais que c'est aussi bien qu'il soit minoritaire.

Dans un autre sens, ça va nous donner un autre mandat où rien de bon ne va se passer, où personne n'arrive a faire avancer quoi que ce soit et où les périodes de paralysie politique seront nombreuses, ce qui n'est pas très très gagnant.

Pour essayer d'imager tout ça, je dirais que c'est sans doute plus rassurant d'avoir un débile profond attaché sur une chaise qu'au volant d'une voiture de course.

Je pense que la grosse affaire dans tout ça, c'est d'arriver a comprendre comment on a fait pour en arriver là. Aurions-nous oublié d'aller voter la fois où c'était important? Probablement qu'il y a un peu de ça puisqu'on oublie pas mal souvent d'aller voter à en croire les statistiques. Y aurait-il un manque de choix de partis politiques. Peut-être que oui puisqu'on entend trop souvent dire qu'on n'a qu'à se contenter de voter pour un des 3 ou 4 moins pires.

Tout ça pour dire que ce n'est certainement pas tellement souhaitable d'avoir encore une fois un gouvernement minoritaire, mais que ça n'aurait certainement pas été souhaitable non plus d'avoir un gouvernement majoritaire étant donné le pauvre choix qu'on a.

Donc, s'il vous plait, inventez-vous des partis politiques, bougez, courrez, faites n'importe quoi mais impliquez-vous bon sang ! Et rappelez-vous que la meilleure façon de le faire, c'est bien sûr d'aller voter et si aucun de ces partis ne vous plaît, alors annulez votre vote. Mais, maudit, ne manquez pas votre chance d'avoir votre mot à dire.

Bon, comme je pense avoir interprété cette question dans un sens un peu trop large, je laisse la parole à un autre.

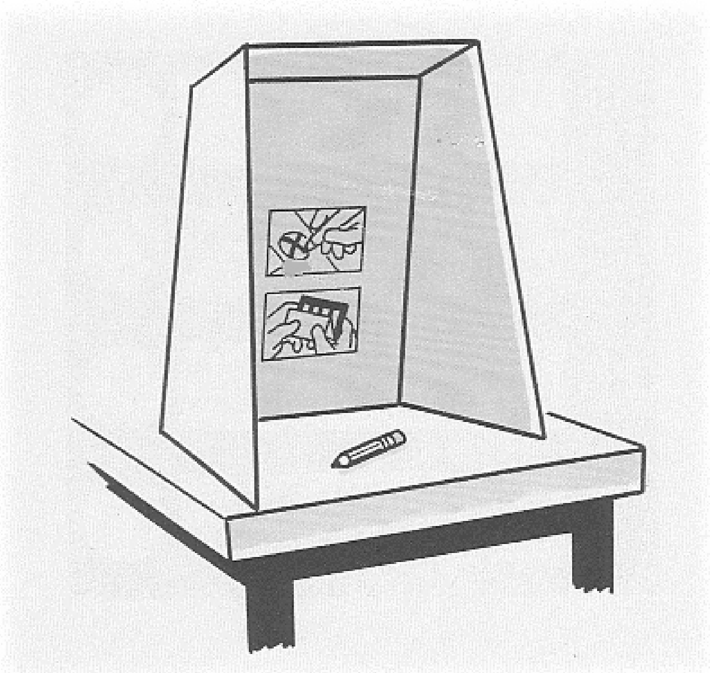
Bonne élection tout le monde !

Ça devrait toujours être minoritaire

Francis Chevrier, Yellowknife

Je le souhaite profondément. Le gouvernement devrait toujours être minoritaire. Dans le système actuel, un gouvernement minoritaire est la formule qui ressemble le plus au résultat d'un scrutin représentatif. Cela dit, il faut établir une culture de gouvernement minoritaire, car aujourd'hui, un gouvernement minoritaire se trouve menotté par la peur de sa chute et donc ne fait rien que préparer l'imminente campagne électorale.

Au sein d'une culture de gouvernement minoritaire bien établie, ce n'est pas une catastrophe, au contraire, les partis doivent apprendre à travailler ensemble, débattre et confronter leurs idées, tout ça dans le but de faire fonctionner le parlement, et non de gagner du capital politique. Le parti qui détient le pouvoir se doit alors d'être à la fois actif, efficace et conciliant. Mais tout ça, ça prend du temps...





Exprimez-vous!

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale, l'équipe du journal L'Aquilon invite ses lecteurs à s'exprimer sur des enjeux électoraux. Chaque semaine, nous proposons une question et vous êtes invité à nous écrire un court message à ce sujet. Les réponses seront publiées dans le numéro suivant.

La question de la semaine:
En cette période électorale de Noël 2005, qui sera le dindon de la farce ?





Soyez bref!

Inscrire Élections 2006 comme sujet de votre courriel

aquilon@internorth.com

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

Faire la fête sans prendre un gramme, est-ce possible?

La question qui tue pendant le temps des Fêtes : Que faut-il faire de particulier pour éliminer un repas somptueux ? Eh bien, dans l'immédiat, rien ne vaut une nuit de danse endiablée pour dépenser de l'énergie et ne pas risquer de prendre un gramme ! N'oubliez pas de tenir compte des «petits riens», qui cumulés les uns aux autres, finissent par devenir «de gros quelque chose»... Ceux que l'on oublie le plus de prendre en compte, sont les aliments tout petits, ainsi que les liquides : canapés, petits fours, crottes en chocolat, amuse-gueules, mais aussi, différents verres, de l'apéro, au digestif en passant par le champagne, le vin rouge, le rosé, le blanc, et les boissons sucrées, sont à ne pas consommer sans y penser, d'autant qu'ils peuvent contribuer très vite à faire grimper la «note» des calories sans que vous les en soupçonniez !

Et en ce qui concerne les repas qui suivent un repas festif, manger le plus normalement possible, en tenant compte de son appétit : manger moins si l'on n'a pas faim... manger copieusement et équilibré si l'on a très faim... Ne pas rechercher l'exploit, le jeûne, la restriction, la punition, qui risqueraient de conduire à un comportement instinctif de revanche sous forme de compulsions alimentaires, accompagnées d'un sentiment désagréable de perte de contrôle et de mauvaise estime de soi. Enfin, si la période des Fêtes a vraiment été une parenthèse gourmande difficile à gérer pour vous, hâtez-vous de la refermer avec rigueur, afin d'appliquer dès le début de l'année prochaine la première de vos bonnes résolutions !

Conclusion : équilibre et modération, voilà les idées clés !

Le secret d'une saine alimentation réside en effet dans l'art d'associer les aliments d'un repas ou d'une journée. Voici des trucs pour profiter du temps des Fêtes sans vous priver. (Et entre nous, ils sont valables toute l'année!)

1. Si votre menu comporte un plat riche en gras ou en calories, servez-en de petites portions et équilibrez le reste du repas avec des plats légers.
2. La portion de viande devrait remplir seulement le quart de l'assiette; les légumes et les accompagnements, le reste.
3. Si vous aimez les desserts gourmands, prenez-en une petite portion ou jumelez-les avec un plat principal faible en gras.
4. Servez de plus petites portions quand un repas comporte plusieurs plats.
5. Utilisez les fines herbes, les épices et les légumes plutôt que les sauces pour rehausser la saveur des viandes sans augmenter leur teneur en gras.
6. Gardez en tout temps dans le frigo une bonne provision d'aliments hypocaloriques tels que des légumes et des fruits frais.
7. Si vous avez fait une entorse à vos bonnes habitudes, ne sautez pas le repas suivant ; révisez plutôt vos choix alimentaires de la journée.
8. Mangez un peu avant d'aller festoyer: si vous êtes affamé, ce sera plus difficile de résister aux tentations.
9. Buvez de l'eau en alternance avec l'alcool: cela vous permettra de diminuer sensiblement la quantité de calories ingérées. Voyez à ce qu'il y ait toujours une carafe d'eau sur la table pendant le repas.
10. Rester actif : à cette fin, on pourra danser, donner un coup de main à son hôte ou à son hôtesse et, autant que possible, on restera debout plutôt qu'assis. En outre, il n'est pas conseillé de se mettre au lit immédiatement après un repas copieux, car le corps emmagasine plus facilement sous forme de graisse les excès de table de fin de journée.
11. Quand elles sont fatiguées, certaines personnes cherchent leur énergie dans les aliments à haute teneur en calories. Alors, autant que possible, dormez suffisamment dans le temps des Fêtes, quitte à faire une sieste l'après-midi lorsque les nuits sont courtes. Vous serez ainsi plus calme et moins porté à vous gaver sans y penser.

Source *: http://www.cajoling.net/10-trucs-fetes.php*

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com



Le Manitoba en tête de l'indice de générosité

Jean-François Bertrand

C'est au Manitoba que l'on retrouve les Canadiens les plus généreux, selon une analyse de l'Institut Fraser.

En mesurant tous les dons des individus – à partir des déclarations de revenus – et en comparant les résultats des 10 provinces, trois territoires et 50 États américains, l'Institut Fraser a créé l'indice de générosité.

Au Manitoba, on retrouve le plus haut pourcentage de contribuables qui ont donné à des organismes de bienfaisance, 28,3 %. Également en tête de peloton, il y a l'Ontario, à 27 %, et la Saskatchewan, dont 26,7% des contribuables ont donné.

Ce sont les Albertains qui, en moyenne et en chiffres absolus, donnent le plus : 1468 $, suivis le près par les Ontariens, qui donnent, en moyenne, 1437 $ par année. C'est au Québec que l'on trouve les Canadiens les moins généreux, selon l'Institut Fraser. On y donne en moyenne 532 $ par année aux organismes de bienfaisance, moins que la moitié de la moyenne au pays, qui est de 1165 $.

Le Québec est également au dernier rang des provinces en ce qui a trait au rapport dons/revenus, soit 0,33 %. En fonction du pourcentage des contribuables qui ont donné, on retrouve au bas de la liste les trois territoires, précédés de Terre-Neuve et Labrador, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

En comparant l'indice de générosité de 1997 à 2003, l'Institut Fraser a découvert que les dons ont décliné d'un bout à l'autre du pays.

Quant au pourcentage des dons, comparé au revenu total, c'est l'Ontario qui affiche la plus grande croissance, suivie du Manitoba.

Les Américains sont deux fois plus généreux que les Canadiens, donnant 1,57 % de leurs revenus totaux à des organismes de bienfaisance. « Si les Canadiens étaient aussi généreux que les Américains à donner un pourcentage comparable de leurs revenus, les organismes de bienfaisance du Canada auraient 8 milliards de plus » note l'analyste des politiques Sylvie LeRoy.

Le Club de Bicolo

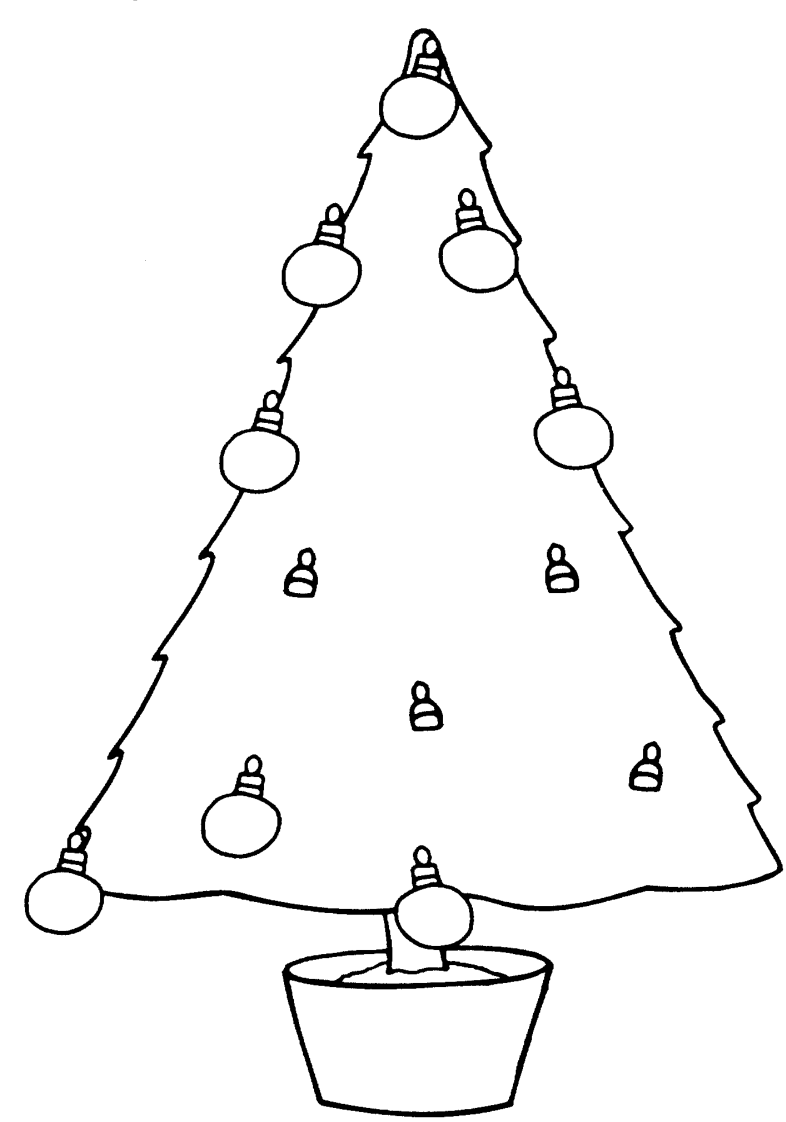
NOËL

1 Retrouve ces huit jouets dans la grille.

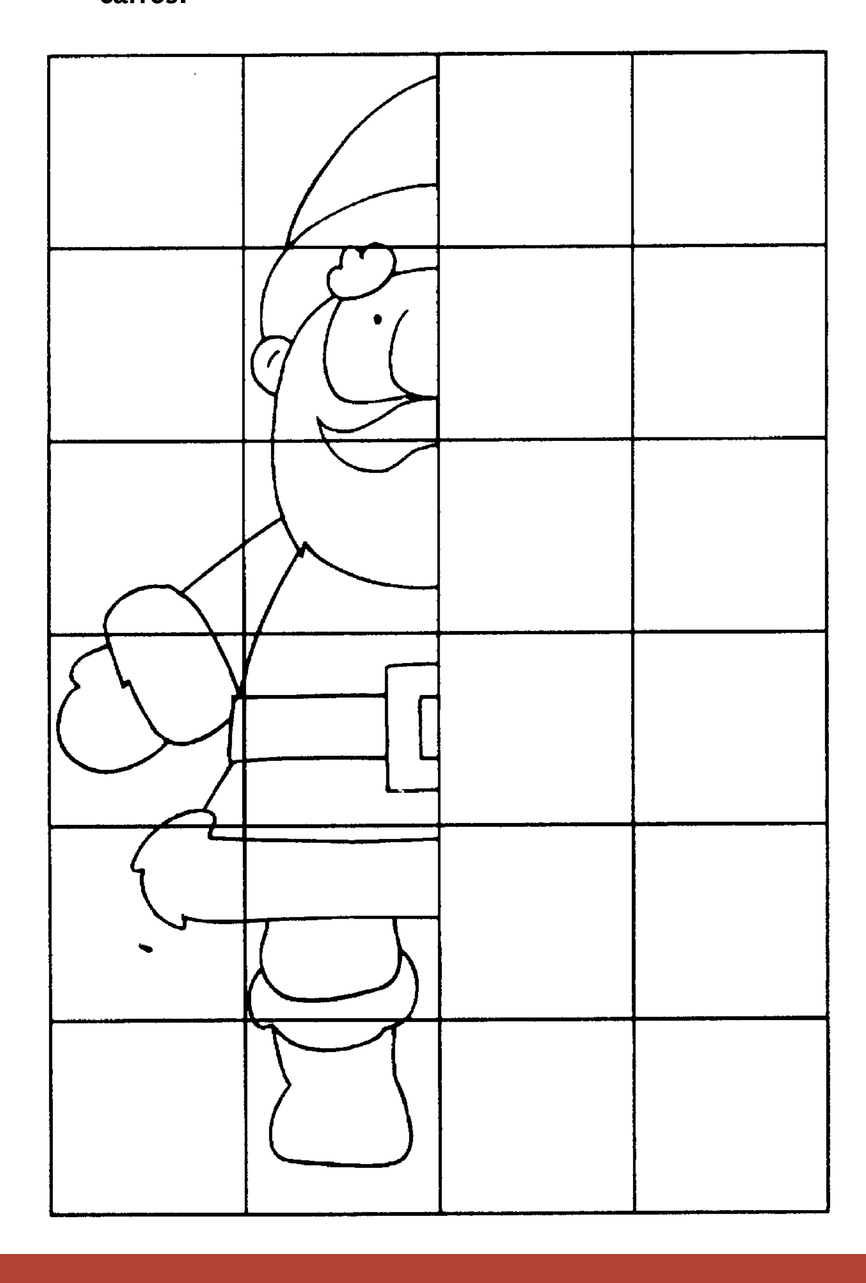


H	T	A	M	B	O	U	R
O	R	E	R	T	O	P	U
B	A	T	E	A	U	S	T
P	I	I	R	G	J	D	O
O	N	B	A	L	L	E	U
U	T	S	I	T	Y	U	P
P	Y	X	N	U	O	M	I
E	T	E	D	R	Y	I	E
E	O	U	R	S	O	N	R

2 Dessine des boules supplémentaires sur le sapin de Noël pour en obtenir 12.



3 Dessine l'autre côté du Père Noël en recopiant les carrés.



4 Peux-tu décoder cette phrase et y répondre? Écris ta réponse sur la ligne.

ÀQU ELL EDAT EAL IEUN OËL?

---

5 Qui suis-je?

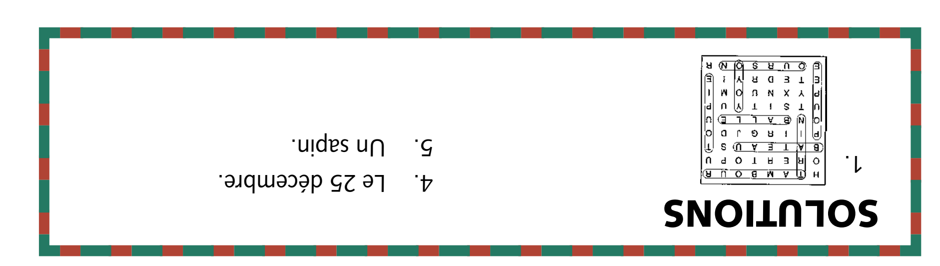
Mon premier est dans sac mais pas dans bac.

Mon deuxième est dans rame mais pas dans rime.

Mon troisième est dans lapin mais pas dans latin.

Mon quatrième est dans pitre mais pas dans pâtre.

Mon dernier est dans âne, pas dans âme.



Revue 2005

Des francos tenaces

Deux poursuites, un procès, une nouvelle école : grosse année pour les Franco-ténois!

Batiste W. Foisy

Depuis 1986, le gouvernement des TNO a retourné au fédéral cinq millions de dollars qui devaient servir à offrir des services en français aux francophones du territoire.

C'est ce qui a été révélé durant le procès opposant la Fédération Franco-Ténoise et une coalition de demandeurs aux gouvernements territorial et fédéral, l'événement majeur de l'année 2005 dans la communauté francophone des TNO.

Neuf semaines durant, la Cour suprême des TNO a entendu une cinquantaine de témoins venus défendre ou infirmer la thèse défendue par la FFT : que les gouvernements n'offrent peu ou pas de services en français et qu'ils contreviennent ainsi à leurs propres lois sur les langues.

Pour la FFT, les territoires sont des créations du fédéral et les normes fédérales de bilinguisme doivent s'y appliquer. La Fédération estime que la *Loi sur les langues officielles* des TNO a une portée moins large que son équivalent fédéral et donc que cette loi brime les droits linguistiques des Franco-ténois reconnus par la Constitution canadienne. Elle affirme surtout que, plus de 20 ans après l'adoption de ces lois, le manque de services gouvernementaux en français demeure flagrant.

Le gouvernement des TNO répond qu'il fait de son mieux pour satisfaire les besoins des francophones avec les moyens très limités qu'il possède. Dans la mesure qu'une demande en ce sens est signifiée, il assure entreprendre les démarches nécessaires pour que les services en français soient offerts. Il affirme, en outre, être une entité autonome capable de fixer ses propres normes en matière de langues officielles.

Du côté du fédéral, on déclare financer les services en français en conformité avec les besoins identifiés par le gouvernement territorial. On reconnaît à ce dernier la responsabilité de prodiguer les services.

La décision de la juge Moreau, attendue ces prochains mois, sera très certainement au centre des préoccupations de la FFT en 2006.

Quelle que soit la nature de la décision, il est prévisible qu'un appel soit interjeté et que l'affaire retombe dans les mains d'un tribunal supérieur.

Une autre poursuite

En avril, une autre poursuite judiciaire opposant une coalition de demandeurs francophones au gouvernement territorial a été intentée.

Cette fois ce sont des parents, représentés par l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY), qui estiment que leurs doits sont brimés.

L'APADY réclame que l'École Allain St-Cyr soit agrandie afin d'y inclure un gymnase, une cafétéria, des laboratoires de science et de nouvelles salles de classe pour les élèves de niveau secondaire. Sans ces infrastructures, estime l'association, l'éducation offerte aux enfants francophones de Yellowknife n'est pas égale à celle de la majorité. Cela violerait donc les dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur l'instruction dans la langue de la minorité.

En juin, le juge Vital Ouellette de la Cour suprême des TNO rend un jugement intérimaire qui donne raison aux plaignants. Le juge franco-albertain impose une série de mesures qui forcent le gouvernement à assurer que les élèves francophones de Yellowknife aient, notamment, accès à un gymnase et à du transport pour s'y rendre.

Depuis un moment, l'APADY milite activement pour qu'on profite de l'agrandissement prévisible de l'École Allain St-Cyr pour y annexer une aire communautaire. L'école deviendrait alors un centre culturel pour toute la communauté francophone de Yellowknife où l'on retrouverait les organismes franco-ténois de la capitale.

Jusqu'à la mi-octobre, l'Association franco-culturelle de Yellowknife refusait de se prononcer sur cette question, mais, pressée de toutes parts par les autres organismes communautaires franco-ténois favorables à ce projet, l'association s'est finalement ralliée au projet de centre scolaire-communautaire.

En octobre, le ministère de l'Éducation a publié un plan décennal pour les infrastructures scolaires de la capitale. Ce plan comprend un agrandissement de l'École Allain St-Cyr.

Nouvelle école

À Hay River, les élèves de l'École Boréale ont quitté les salles de classe portatives qu'ils occupaient depuis huit ans.

Dès la rentrée scolaire 2005-2006, les élèves ont occupé une école toute neuve et spécialement conçue pour qu'elle soit facile à agrandir. L'inauguration officielle de l'École Boréale a eu lieu le 19 novembre. La nouvelle construction a coûté 3,6 millions de dollars.

Par ailleurs, en juin, l'Association franco-culturelle de Hay River a résolu de sonder sa communauté pour voir s'il y a un intérêt et une demande suffisants pour implanter une garderie francophone au Hub.

À ce jour, il n'y a qu'une seule garderie francophone aux TNO, la Garderie Plein Soleil de Yellowknife.

Sur la sellette

Plusieurs autres petits événements ont mis les francophones sur la sellette en 2005.

En Janvier, deux employés de l'hôpital H. H. Williams Memorial ont été réprimandés s parce qu'ils ont conversé entre eux en français, durant leurs heures de travail.

Au même moment, l'administration du District scolaire de Hay River a voté une politique qui interdit aux élèves qui ne font pas partie de cette commission scolaire de participer à ses activités. Cette politique avait pour conséquence immédiate d'empêcher les élèves de l'École Boréale de participer à l'Expo-Science de leur localité.

Cet événement a soulevé un certain tollé au sein de la population. L'hebdomadaire anglophone *News/North* titrait même « Shocking » [scabreux] en première page de son édition du 17 janvier.

Même si la politique a été maintenue, les élèves de l'École Boréale ont pu présenter leurs projets de science à Yellowknife, à l'occasion de l'Expo-Science de l'École Allain St-Cyr. Cette initiative a d'ailleurs été applaudie par tous les députés de l'Assemblée législative.

En outre, en mai, un poste désigné bilingue a été coupé au bureau de Postes Canada de Yellowknife. Il ne reste, depuis ce temps, qu'une seule personne capable de répondre en français au bureau de poste.

Selon le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, ce n'est pas suffisant pour assurer que les services en français seront dispensés en tous temps, comme le prévoit la loi fédérale.

Pour l'instant, Postes Canada n'a pas l'intention de rétablir le poste bilingue.



Grosse soirée pour les organisatrices, le 26 février 2005, alors que l'AFCY célèbre ses 20 ans.

Revue 2005

Un an à se conter des pipes

Le Projet gazier du Mackenzie est probablement le dossier qu'on a le plus accusé de ne pas avancer assez vite et pourtant…

Batiste W. Foisy

Janvier

Hart Searle, porte-parole d'Impérial Oil pour le Projet gazier du Mackenzie (PGM) commente une première étude cartographique sur la progression du réseau de pipelines. « Nous nous attendons à ce que la construction du Projet gazier du Mackenzie encourage d'autres détenteurs de permis d'exploitation à entreprendre d'autres projets de développement », dit-il.

L'étude du Canadian Arctic Resources Committee suggère que pour maintenir les vannes du gazoduc ouvertes pendant trente ans, il faudra forer de nouveaux puits et bâtir de nouveaux gazoducs dans la mer de Beaufort et dans les monts Colville.

Une semaine plus tard les Affaires indiennes, le gouvernement des TNO et Impérial Oil s'associent pour financer les groupes autochtones afin qu'ils aient le capital nécessaire pour négocier l'accès à leurs terres. Ensemble ils offrent 4 millions de dollars.

Février

Ottawa présente son budget : 5 milliards pour Kyoto, 120 millions pour le développement du Nord, 4 milliards pour la dette.

Les personnes qui souhaitent prendre part aux audiences publiques sur les conséquences environnementales et sociales du projet ont jusqu'à la fin du mois pour obtenir le statut d'intervenant.

Mars

La Cour fédérale accède à la requête du Deh Cho et exige que le ministère des Affaires indiennes rende publics tous les documents qui ont servi à l'élaboration de la Commission d'examen conjoint. Le Deh Cho, dont 40 % du trajet du gazoduc est situé sur son territoire ancestral, affirme avoir été exclu du processus de révision. Cinq mois après le dépôt très médiatisé des documents anglophones, les descriptions résumées du projet gazier sont disponibles en français et dans quatre langues autochtones parlées dans la vallée et le delta du Mackenzie.

Avril

Le tout nouveau ministre de l'Environnement des TNO, Michael Miltenberger, affirme qu'on peut atteindre les objectifs de Kyoto et construire le PGM en même temps.

Le Sierra club du Canada lance la campagne anti-pipeline Mackenzie Wild. Le Sierra Club soutient que le gaz du Mackenzie servira à raffiner les sables bitumineux de l'Alberta et que cela émettra 70 millions de tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère.

Mai

Imperial Oil annonce qu'elle arrête tout travail sur le terrain tant que les ententes d'accès aux terres ne seront pas réglées avec les Autochtones. Elle exige une entente fiscale avec le gouvernement du Canada et réclame que les audiences publiques aient lieu le plus tôt possible. La ministre d'État au Développement nordique, Ethel Blondin-Andrew déclare que « le Canada supporte le pipeline. »

La nation Déné Tha de l'Alberta intente un recours judiciaire contre le Canada pour faire annuler le processus de révision du PGM et être consultée.

Juin

Les intervenants du processus de révision du PGM se réunissent à Yellowknife pour déterminer si les promoteurs ont fourni assez d'information pour procéder aux audiences publiques.

Le gouvernement du Canada se dit fin prêt, mais la majorité des intervenants affirment qu'au contraire, l'information fournie est parcellaire et ne permet pas de juger assez précisément l'impact du projet.

La Commission d'examen conjoint tranche : l'information est suffisante pour procéder à des audiences dès l'automne.

Juillet

Le gouvernement du Canada annonce qu'il offre 500 millions de dollars sur 10 ans aux communautés de la vallée du Mackenzie pour répondre aux impacts sociaux du PGM. L'argent sera déboursé au fur et à mesure que le projet avancera.

Le Deh Cho règle hors cour son différend avec le Canada. Les Autochtones du sud-ouest des TNO empochent 31 millions de dollars contre quoi ils lèvent leurs accusations et s'engagent à ne plus poursuivre le gouvernement pour une période de cinq ans.

La Commission d'examen conjoint présente son plan pour les audiences publiques. Les personnes intéressées à s'exprimer devant la commission ne devront pas parler plus de15 minutes et devront soumettre un résumé écrit détaillé de leur témoignage 10 jours avant la présentation, en 15 copies s'il vous plaît.

Août

L'Arctic Indigenous Youth Alliance tient son second sommet intergénérationnel à Déline, dans le Sahtu. La jeune ONG réitère sa position anti-pipeline adoptée un an plus tôt et présente son opinion à l'assemblée générale de la Nation dénée. Les jeunes autochtones sont ovationnés par l'assemblée.

Septembre

L'océan Arctique n'a jamais autant fondu. Les plus récentes observations satellitaires du couvert glacier démontrent que, hormis une zone courte de 100 kilomètres, le Passage du Nord-Ouest est entièrement ouvert à la navigation.

Octobre

Le nouveau président d'Impérial Oil, Tim Yeager, déclare que le PGM « n'est pas rentable » dans les conditions actuelles. Les promoteurs réclament qu'Ottawa impose un régime de redevances plus flexible.

Impérial Oil enregistre le plus important bénéfice trimestriel de son histoire. Ces gains sans précédents sont attribués à la hausse fulgurante du prix du pétrole et du gaz naturel.

Le Canadian Arctic Resources Committee publie une nouvelle étude cartographique sur l'évolution du réseau de pipeline.

Novembre

La vice-première ministre du Canada, Anne McLellan, écrit une lettre aux promoteurs du PGM dans laquelle elle se dit prête à « supporter le projet gazier dans des termes que le Canada considère économiquement acceptables » et signifie l'intention du Canada de faire « des investissements variés dans une ou plusieurs parties du projet ». Selon le *Globe and Mail*, le gouvernement fédéral offre aux promoteurs de ne pas percevoir de redevances sur le gaz tant que l'investissement initial ne sera pas recouvré.

Même si la ministre nie subventionner le consortium gazier, la lettre est largement perçue par les observateurs comme un consentement tacite à avancer près d'un milliard et demi de dollars aux promoteurs.

Le premier ministre des TNO, Joe Handley, écrit à son tour aux promoteurs, pour leur signifier qu'il n'augmentera pas les taxes aux industries.

Les communautés du Sahtu et les Premières nations Gwich'in signent avec les promoteurs leurs ententes respectives d'accès à la terre.Les Inuvialuit se disent « très près » d'arriver à une telle entente.

Impérial Oil est parée à entreprendre des audiences publiques. L'Office nationale de l'Énergie et la Commission d'examen conjoint, les deux organismes chargés de mener des audiences déterminent un horaire : les audiences débuteront à la fin janvier, à Inuvik.

Décembre

La Cour fédérale consent à entendre la cause des Dénés Tha. Le procès anti-pipeline aura lieu les 20 et 21 janvier, à Edmonton.

Revue 2005

Ils ont dit en 2005

Des citations pour comprendre l'année qui s'achève.

« Dans le Nord , comme dans d'autres régions, nous avons besoin de faire plus pour les communautés francophones. »

Le premier ministre du Canada, Paul Martin, commentant la Stratégie pour le Nord, le plan de développement nordique des libéraux

« Le taux d'assimilation des francophones aux Territoires du Nord-Ouest est de 63 %. »

Le directeur de l'Institut de recherches canadien sur les minorités linguistiques, Rodrigue Landry, témoignant devant la Cour suprême des TNO durant le procès qui opposait la Fédération Franco-Ténoise aux gouvernements territorial et fédéral.

« Je pense qu'ils essaient d'agir très rapidement afin d'empêcher le public de participer. »

La co-fondatrice de l'Arctic Indigenous Youth Alliance, Jennifer Duncan, racontant que le processus d'évaluation environnemental du Projet gazier du Mackenzie évoluait trop rapidement

« Nous n'avons pas de gymnase, pas de cafétéria, pas d'endroit de rassemblement. »

La présidente de l'Association de parents ayants droit de Yellowknife, Yvonne Careen, qui vient d'intenter un recours judiciaire contre le gouvernement des TNO

« Le ministère […] ne s'acquitte pas bien de ses responsabilités qui font partie intégrante du mécanisme d'approbation des projets de développements des ressources non renouvelables dans les Territoires du Nord-Ouest. »

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, grondant le ministère des Affaires indiennes

« Nous n'avons pas de politique qui interdit à notre personnel d'employer quelque langue que ce soit au travail. »

Le directeur général de la santé et des services sociaux de Hay River, Paul Vieira, expliquant pourquoi des employés de l'hôpital H. H. Williams Memorial ont été blâmés après avoir conversé entre eux en français

« Ce que nous voulons pour nos langues, c'est un statut équivalant à celui du français au Québec. »

Le président du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, Ron Ignace, présentant les conclusions du premier rapport de ce comité associé à Patrimoine Canadien

Revue 2005

« Il s'agit de textes conçus pour mener à l'extinction ou à l'abandon des droits ancestraux des Autochtones. »

Le rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits humains des peuples indigènes, Rodolfo Stavenhagen, présentant, à Genève, ses constatations sur la façon dont le Canada négocie les ententes de revendications territoriales avec les nations autochtones.

« Moi, j'ai zéro budget. »

L'artiste-biologiste Diane Boudreau expliquant le fonctionnement et la démarche de sa shop d'art urbain financé avec des bouteilles vides

« Ça fait douze ans que les libéraux négocient la dévolution et, au moment où on se parle, les TNO ne touchent toujours que 4 % des redevances sur les ressources extraites chez eux. »

Le critique conservateur en matière d'Affaires indiennes et du Nord, Jim Prentice

« Le plancher faisait ça de même. »

Louise Desbiens agitant les bras de hauts en bas en décrivant la mémorable rumba des 20 ans de l'AFCY

« Nous voulons ce que Terre-Neuve a obtenu. »

Le premier ministre des TNO, Joe Handley, expliquant ce qui consiste, à ses yeux, une entente juste sur le partage des revenus provenant des ressources naturelles.

« Les effets du réchauffement climatique représentent une violation des droits humains des Inuit dont les États-Unis sont responsables. »

La présidente de l'Inuit Circumpolar Conference, Sheila Watt-Cloutier, et 61 autres Inuit de l'arctique canadien et de l'Alaska, dans une pétition présentée à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme

Petites annonces

Voiture à vendre

Ford Explorer XLT 2002 à vendre pour 23 000$.
-trois sièges
-45 000 km
-Très propre
-3 ans de garantie prolongée
Contactez: Serge ou Martine 920 - 7641

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre :
aquilon@internorth.com



Distribution de cadeaux à la garderie Plein Soleil

L'esprit des Fêtes



Lors du souper de Noël de l'AFCHR, Chantal (à gauche) et Janic (à droite) ont tenu à souligné le bon travail de la coordonnatrice, Catherine (au centre).



Les élèves de l'École Boréale chantent des chants de Noël lors du Festival des arbres, le 10 décembre dernier.



L'arbre décoré par les élèves de l'École Boréale au festival des arbres.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 887

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2							■					
3									■			
4		■										
5							■				■	
6					■					■		
7				■								■
8						■						
9	■							■				
10			■									
11						■						
12										■		

HORIZONTALEMENT
1- Indiens d'Amérique du Nord. —Le rêve de tout quilleur.
2- Déformé. —Se prolonger.
3- Volonté souveraine qui règle d'avance tout ce qui doit être. —Colère.
4- Situées en deçà des Alpes par rapport à Rome.
5- Sauts que fait une voiture sur un chemin raboteux. —Métal précieux (pl.).
6- Filin fixé sur un objet immergé. —Greffe. —Gamme.
7- Fatigué. —Contrat autorisant la traite des Noirs dans les colonies espagnoles vers l'an 1500.
8- Vente aux enchères. —Poètes et musiciens ambulants en Afrique noire.
9- Cynique, sans pudeur. —Marche derrière.
10- Titane. —Aura besoin, demandera avec insistance.
11- Publia un journal. —Attacheras.
12- Repas du midi. —Personnel.

VERTICALEMENT
1- Se dit des animaux et des plantes qui vivent accrochées aux pierres. —Prénom d'un de la grande famille des Kennedy.
2- En forme d'oeuf. —Araignée.
3- Résine extraite des feuilles du chanvre indien. – Elles se suivent dans le mot «mi-joter».
4- Exercice d'un droit en justice. —Artère du coeur.
5- Jeu de cartes, ancêtre du bridge. —Petit cercle d'or au doigt.
6- Enzymes qui activent d'autres enzymes. —Technétium.
7- Article espagnol. —Plante à fleurs bleues.
8- Ôter une plante d'un pot. —Vent.
9- À le. —Attitudes pacificatrices adoptées entre chrétiens de confessions différentes.
10- Petites parties de choses fines. —Haler.
11- Ventilé. —Cuiras.
12- Natte. —Arrêt de la circulation d'un liquide organique.

RÉPONSE DU NO 886

